

« La brutale raréfaction des ressources halieutiques, intervenue pendant la deuxième moitié du XIX siècle, entraînée par une industrialisation sans précédent de l'activité de pêche maritime, a conduit les États à instaurer des systèmes d'aménagement des pêcheries. Ces systèmes de gestion et de conservation des pêcheries sont parfois issus d'initiatives unilatérales des États ou d'une coopération internationale au sein d'organisations régionales de pêches (ORP). L'Union européenne a instauré à cet effet en 1983 son propre régime dénommé Politique Commune de la Pêche (PCP), qui comporte aussi un volet externe très important, par nécessité de conserver l'activité de la flotte de pêche communautaire, et pour répondre au contexte juridique international. Parallèlement, l'adoption de la Convention de Montego-Bay sur le droit de la mer en 1982 a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération internationale entre les États intéressés par les ressources situées au-delà de leurs juridictions nationales.»

## PUBLIC :

Professionnels amenés à réaliser un benchmarking international des systèmes de gestion et de conservation halieutique mis en place par les États.

## OBJECTIF :

- Comprendre les enjeux de la régulation de la pêche
- Délimiter le périmètre d'impact d'une politique des pêches en termes d'activité
- Comprendre le modèle européen de politique commune des pêches et cerner l'intérêt d'une politique régionale

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

Cette formation est constituée de courtes capsules vidéos et documents scénarisés pour favoriser les apprentissages. Un exercice permet aux stagiaires d'autoévaluer leurs connaissances et compréhension de la formation. Un forum pédagogique permet des échanges entre les stagiaires et le formateur.

## THEMATIQUES ABORDEES :

- Approche écosystémique et gestion internationale des pêches
- L'encadrement de l'activité par les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP)
- Un exemple de politique intégrée supranationale : la PCP

## RYTHME PRECONISE :

4h par semaine

## LIEU :

A distance

## FORMATEUR :

Gwenaëlle PROUTIERE-MAULION, MCF HDR Vice présidente affaires européennes et relations internationales



Tarif plein : 430 €  
Tarif étudiants, doctorants: 122 €  
Tarif membres de l'IUML\*: 122 €  
Inscriptions groupées ou conventionnées : [nous contacter](#)



13 NOV 2018

Prochaine session



DURÉE

8h sur 2 semaines

Disponibilité des contenus :  
2 mois



PRÉREQUIS

Être sensibilisé aux problématiques halieutiques ou aux relations internationales entre États

VALIDATION

L'assiduité à cette formation et l'accomplissement de l'ensemble des activités proposées donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.

Inscription via [UN e-SEA / contact.unesea@univ-nantes.fr](#)

Ref. FC\_4008\_fr  
MAJ: 17/09/2018

